



Termes de référence pour le recrutement du Chef du Guichet du Permis de construire

I. Contexte

La relance de l'investissement et la dynamisation de l'entrepreneuriat dépendent d'un climat favorable aux affaires. Le Gouvernement Guinéen s'emploie à rendre le pays plus attractif pour les investisseurs aussi bien nationaux qu'étrangers par la mise en œuvre de réformes du climat des investissements et la promotion du dialogue entre la communauté des affaires. Dans cette dynamique, le Ministère de la Ville et de l'Aménagement du Territoire en collaboration avec l'Agence pour la Promotion des Investissements Privés (APIP) travaille avec l'appui de la Société Financière Internationale (IFC) à la mise en place d'un Guichet Unique du Permis de Construire (GUPEC).

Le Guichet Unique du Permis de Construire sera un service d'appui à rang de Division de l'administration centrale et permettra de :

- Veiller à la facilitation du traitement des demandes d'obtention du permis de construire en termes de délais, procédures et coûts ;
- Fournir des informations aux usagers sur la procédure d'obtention des permis de construire ;
- Engager des consultations dans les différentes Directions concernées, pour échanger sur les réformes envisageables pour l'amélioration des procédures ;
- Assurer la coordination des activités liées à la délivrance des permis de construire ;
- Numériser et archiver les documents et produire des statistiques sur les permis de construire ;
- Concevoir, coordonner et mettre en place un dispositif de suivi/évaluation des réformes dans la délivrance des permis de construire.

C'est dans ce contexte que le Ministère de la Ville et de l'Aménagement du territoire, avec l'appui de la société financière internationale (IFC) lance le recrutement d'un Chef du Guichet unique.

II. Tâches et responsabilités du Chef du Guichet Unique du permis de construire

- Assurer l'optimisation constante de la réception et du traitement des demandes des citoyens dans une démarche qualité ;
- Organiser et diriger les séances plénières telles que prévues, avec les préposés des services publics des ministères sectoriels concernés ;
- Assurer le bon fonctionnement et la direction du guichet unique du permis de construire ;
- Effectuer le suivi de l'état d'avancement des dossiers auprès des services du Guichet ;
- Suivre les réformes relatives à l'obtention du permis de construire à travers des indicateurs pertinents et coordonner les évaluations des résultats de leur mise en œuvre

- Participer à l'élaboration des indicateurs et outils d'analyse relatifs au processus de délivrance du permis de construire (tableaux de bords, statistiques, enquêtes de satisfaction), les alimenter, en assurer le suivi et produire des rapports trimestriels et annuels ;
- Concevoir et mettre en place une procédure de suivi des demandes des permis de construire,
- S'enquérir des résultats des missions conjointes d'inspections des travaux de construction en vue de leur capitalisation lors des séances plénières ;
- Assurer la coordination des activités liées à la délivrance des dossiers traités ;
- Assurer l'encadrement des agents du Guichet Unique.

III. Profil recherché

Les exigences requises pour exercer le poste de Chef du guichet unique du permis de construire sont les suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur (bac+3 minimum) en génie-civil bâtiment et/ou infrastructures, architecture, management ou dans un domaine similaire et appréciable pour une telle fonction ;
- Avoir un minimum de cinq (5) ans d'expérience professionnelle, de préférence dans les domaines liés du génie-civil bâtiment et/ou infrastructures, de l'architecture, du management ou tout un domaine similaire et appréciable pour une telle fonction;
- Avoir une expérience dans la mise en place de réformes institutionnelles et structurelles de guichets uniques ou structures similaires;
- Avoir une expérience dans les missions de terrains, l'analyse, le traitement des dossiers de permis ainsi que les missions d'inspection conjointes constituent des atouts ;
- Avoir des aptitudes dans la gestion du changement et dans la mise en place de stratégies d'adaptation ;
- Avoir une aptitude à travailler en équipe, de manière créative, rigoureuse et proactive ;
- Avoir une forte capacité de coordination et une communication fluide ;
- Avoir des qualités relationnelles, d'écoutes fortes et une force de proposition ;
- Un esprit de synthèse et une capacité à rendre compte de ses activités ;
- La bonne pratique des outils informatiques suivants : DAO, Microsoft Excel, Word, Powerpoint. La connaissance des logiciels de calcul des structures : Arche, Robot, etc. est un atout. ;
- La maîtrise d'une ou de plusieurs langues est un atout ;
- La connaissance de l'environnement local des affaires et des défis auxquels est confronté le secteur privé est un atout

iv. Durée du contrat : Un (1) an renouvelable sur la base de la performance

VII. Dépôt du dossier de soumission

Le/la candidat(e) intéressé(e) voudrait bien adresser une lettre d'expression d'intérêt et leur Curriculum Vitae avant le 1^{er} février 2021 à 18h00 aux adresses suivantes :

- mcsylla@ifc.org
- nberete@ifc.org

Les candidates féminines sont vivement encouragées